



CONSEIL MUNICIPAL

07 FEVRIER 2019

Etaient Présents :

Jean MARX, Maire
Virginie TAMBOUR, André VAN COMPERNOLLE, Michel NOËL, Valérie LOPPIN, Dominique PÉRIN
NETZER, Jean-Louis RUMÉRIO, adjoints au Maire,
Lionel CORDIER, Dantès MARTINELLI, Emmanuel VERDONK, Jacqueline REDOUTÉ, Monique
BAUDART, Guy BIGIN, Dominique MARCOUX, Marie-José CLERMONT, Véronique BALTAZART, Valérie
DUMOULIN, Michel DUMONT, Jean VIGOUROUX, Anne-Marie MISER, Agnès CUILIER, Patrick
MECHERI, conseillers municipaux

Pouvoirs :

Philippe CHÈNE à Lionel CORDIER
Dominique BERGER à Guy BIGIN
Pascal CARLIER à Michel NOËL
Christine CHAUVEAUX à Virginie TAMBOUR

Excusés : Samir BEN-ZAHI, Cédric THIRY_

Secrétaire de séance : Anne-Marie MISER

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A RENDU LES DÉCISIONS SUIVANTES :

- Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé ;
- Un avis favorable sur le Plan Local de l'Habitat de la Communauté Urbaine du Grand Reims a été rendu ;
- Le bilan foncier de la Commune pour 2018 a été approuvé ;
- Les tarifs des séjours pour l'été 2019 ont été votés comme suit :

Séjours destinés aux jeunes et enfants nés de 2002 à 2011 - Meschers-sur-Gironde (Charente-Maritime) :

Dates :

- séjour 1 (enfants nés de 2007 à 2011) : 12 au 21 juillet (30 places)
- séjour 2 (jeunes et enfants nés de 2002 à 2011) : 16 au 24 août (30 places)

Inscriptions prises dans l'ordre d'arrivée.

Catégories	Tarifs
Habitants	350 €
Intermédiaire et entreprises en nom propre*	440 €
Extérieurs	530 €

*enfant extérieur scolarisé sur la commune ou dont les grands-parents habitent la commune (justificatif de domicile demandé), ou enfants dont 1 parent est chef d'entreprise installé sur la commune en nom propre avec extrait Kbis

Séjour destiné aux jeunes nés de 2002 à 2006 - Barcelone (Espagne)

Dates : 9 au 19 juillet 2018 (24 places)

Inscriptions prises dans l'ordre d'arrivée.

Catégories	Tarifs
Habitants	450 €
Intermédiaire et entreprises en nom propre*	540 €
Extérieurs	630 €

*enfant extérieur scolarisé sur la commune ou dont les grands-parents habitent la commune (justificatif de domicile demandé), ou enfants dont 1 parent est chef d'entreprise installé sur la commune en nom propre avec extrait Kbis

- Les tarifs des accueils de loisirs sans hébergement ont été votés comme suit :

TARIFS (repas et goûter compris)	Semaine 4 jours	Semaine 5 jours	Formule PASS 3 semaines consécutives ou non
Habitants (Q ≤ 270)	58,00 €	72,50 €	205,50 €
Habitants (Q ≥ 271)	66,00 €	82,50 €	226,50 €
Intermédiaire et entreprise en nom propre*		123,50 €	
Extérieurs		165,00 €	

*enfant extérieur scolarisé sur la commune ou dont les grands-parents habitent la commune (justificatif de domicile demandé), ou enfants dont 1 parent est chef d'entreprise installé sur la commune en nom propre avec extrait Kbis

- M. le Maire a été autorisé à signer une convention avec la Caisse des Ecoles de Taissy dans le cadre des accueils de loisirs sans hébergement ;
- Les tarifs du Pass'Loisirs – Eté 2019 ont été votés comme suit :

CATEGORIES	Activité	Repas occasionnel
Habitants	75 €	5 €
Intermédiaire et entreprise en nom propre*	110 €	8 €

*enfant extérieur scolarisé sur la commune ou dont les grands-parents habitent la commune (justificatif de domicile demandé), ou enfants dont 1 parent est chef d'entreprise installé sur la commune en nom propre avec extrait Kbis
Ce dispositif est ouvert aux jeunes nés entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2006

- Des subventions pour financer l'achat de columbariums et de matériels informatiques (dont tableaux Blancs Informatiques) ont été sollicitées auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation aux Equipements Ruraux ;
- M. le Maire a été autorisé à signer une convention constitutive d'un groupement de commandes pour un marché de dépolement du réseau Très Haut Débit du Grand Reims-JUPITER ;
- M. le Maire a été autorisé à signer la convention de mandat et l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public permettant à la commune de rester dans le contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation de la fourrière automobile signé le 13 avril 2015 entre « Reims métropole » et la Société Auto Club Dépannage ;

- Le budget primitif a été voté selon l'équilibre suivant :

Budget principal :

* Dépenses de fonctionnement	6 882 000 €
* Dépenses d'investissement	3 390 000 €
	10 272 000 €
* Recettes de fonctionnement	6 882 000 €
* Recettes d'investissement	3 390 000 €
	10 272 000 €

- Des subventions communales ont été accordées :

MAIRIE

Comité d'action sociale	3 010 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	390 €
Amicale des Anciens Combattants section UNC	200 €
Comité local de la FNACA	200 €
Club du 3ème âge	2 150 €

ECOLES

Prévention Routière	100 €
<i>Ecoles primaires et maternelles :</i>	
Coopérative de l'école maternelle St Exupéry (2,50€/élève)	290 €
Coopérative de l'école élémentaire Centre (2,50€/élève)	530 €
Coopérative de l'école primaire Croix-Bonhomme (2,50€/élève)	690 €

Projet pédagogique GS St Exupéry/Centre (sous réserve projet(s))	3 300 €
---	---------

C.C.A.S.	90 000 €
-----------------	----------

ANIMATION

Vélo Club Cormontreuil Champagne	430 €
Les Sentiers de l'Art	430 €
Clic Clac Club	200 €
Lire et Délires	4 000 €
Collège Pierre de Coubertin (voyages scolaires)	600 €
Collège Pierre de Coubertin (projet aménagement de la cour)	1 000 €

DIVERS

Société Horticole de l'Arrondissement de REIMS	170 €
Jardins familiaux	1 100 €
Burkina Entraide	100

TOTAL	108 890 €
--------------	------------------